

SOLIDARITÉ FAMILLES

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2020

Projet aux fins de discussion

SOLIDARITÉ FAMILLES
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2020

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 4
Résultats	5
Évolution des actifs nets	6
Bilan	7 - 8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 18
Renseignements complémentaires	19 - 20



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
SOLIDARITÉ FAMILLES

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme SOLIDARITÉ FAMILLES (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits de dons et d'activités, dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ses produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux résultats nets, aux actifs nets et à l'actif.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

Québec
Le

¹ Par René Blouin, CPA auditeur, CA

SOLIDARITÉ FAMILLES**RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020**

	2020	2019
PRODUITS		
Subventions (tableau A)	331 190 \$	215 207 \$
Dons de denrées	297 489	293 704
Produits de la friperie	80 923	72 744
Subventions salariales	38 242	46 821
Amortissement des apports reportés	13 702	1 555
Contributions des participants	4 011	3 471
Produits de gestion	3 989	4 467
Location des lots Jardin Communautaire	3 000	2 215
Autres revenus	3 104	1 102
Dons et commandites	<u>1 833</u>	<u>18 937</u>
	777 483	660 223
CHARGES (tableau B)	<u>781 793</u>	<u>644 499</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>(4 310) \$</u></u>	<u><u>15 724 \$</u></u>

SOLIDARITÉ FAMILLES

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

	Projets spéciaux	Investis en immo- bilisations	Non affectés	2020 Total	2019 Total
SOLDE AU DÉBUT	-	\$ 32 021	\$ 43 868	75 889	\$ 60 165
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	-	(757)	(3 553)	(4 310)	15 724
INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS	-	(8 627)	8 627	-	-
AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE	<u>38 000</u>	<u>-</u>	<u>(38 000)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u>38 000</u>	<u>\$ 22 637</u>	<u>\$ 10 942</u>	<u>\$ 71 579</u>	<u>\$ 75 889</u>

SOLIDARITÉ FAMILLES**BILAN****31 MARS 2020**

	2020	2019
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	59 359 \$	27 027 \$
Dépôt à terme, 0.80 %	45 950	50 235
Débiteurs (note 3)	11 007	8 534
Frais payés d'avance	<u>3 589</u>	<u>603</u>
	119 905	86 399
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	<u>79 734</u>	<u>34 209</u>
	<u><u>199 639</u></u> \$	<u><u>120 608</u></u> \$

SOLIDARITÉ FAMILLES**BILAN****31 MARS 2020**

	2020	2019
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	32 063 \$	42 531 \$
Subvention perçue d'avance	<u>38 900</u>	<u>-</u>
	70 963	42 531
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES	<u>57 097</u>	<u>2 188</u>
	<u>128 060</u>	<u>44 719</u>
ACTIFS NETS		
Projets spéciaux	38 000	-
Actifs nets investis en immobilisations	22 637	32 021
Actifs nets non affectés	<u>10 942</u>	<u>43 868</u>
	<u>71 579</u>	<u>75 889</u>
	<u>199 639</u> \$	<u>120 608</u> \$
ENGAGEMENT CONTRACTUEL (note 9)		

APPROUVÉ PAR,

DATE

DATE

SOLIDARITÉ FAMILLES**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020**

	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(4 310) \$	15 724 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	14 459	5 363
Amortissement des apports reportés	<u>(13 702)</u>	<u>(1 555)</u>
	(3 553)	19 532
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Dépôt à terme, 0.80 %	4 285	(40 013)
Débiteurs	(2 473)	21 580
Frais payés d'avance	(2 986)	5 583
Créditeurs et charges à payer	(10 468)	12 493
Subvention perçue d'avance	<u>38 900</u>	<u>-</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>23 705</u>	<u>19 175</u>
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(59 984)</u>	<u>(22 182)</u>
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Subventions et apports reportés	<u>68 611</u>	<u>-</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	32 332	(3 007)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>27 027</u>	<u>30 034</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>59 359</u></u> \$	<u><u>27 027</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

SOLIDARITÉ FAMILLES
NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

1. FORME JURIDIQUE ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme a pour mission d'offrir des services aux familles de Duberger-Les Saules. Il est un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. À ce titre, l'organisme peut émettre des reçus pour dons de bienfaisance.

2. MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la juste valeur des actifs acquis, des passifs pris en charge et de la contrepartie transférée lors de la comptabilisation proportionnelle d'un organisme, sur la dépréciation des actifs financiers et sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

CONSTATATION DES PRODUITS

L'organisme applique la méthode du report pour constater les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les droits d'inscriptions aux activités sont constatés lorsque les activités ont lieu.

Les dons sont inscrits à titre de produits au cours de l'exercice où ils sont reçus.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

SOLIDARITÉ FAMILLES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2020

2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)

ACTIFS NETS

Réservés aux projets spéciaux

Il s'agit de montants grevés d'affectation spécifique. Ces montants pourront être utilisés pour le développement, la promotion des programmes spécialisés et la rémunération du personnel en lien avec lesdits programmes.

Investis en immobilisations

Il s'agit des éléments d'actif, de passif, les revenus et les charges afférents aux immobilisations corporelles.

Non affectés

INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme a fait le choix de classer ses actifs et passifs financiers de la façon suivante :

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange, selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, du dépôt à terme, des comptes à recevoir et autres créances et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des créateurs et charges à payer à l'exception des sommes à remettre à l'État.

SOLIDARITÉ FAMILLES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2020

2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la société détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la société détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument.

APPORTS REÇUS SOUS FORME DE BIENS

Les apports reçus sous forme de biens sont comptabilisés aux résultats à la juste valeur au cours de l'exercice auquel ils se rapportent.

INTÉRÊT DANS UN ACTIF

L'intérêt dans le Minibus comptabilise les actifs, les passifs, les produits et les charges selon sa part dans le partenariat.

SOLIDARITÉ FAMILLES**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2020**

2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux et périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux ou périodes
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	10 ans
Équipements	Amortissement linéaire	7 ans
Matériel informatique	Amortissement linéaire	5 ans
Matériel roulant	Amortissement dégressif	30 %
Mobilier et équipements de bureau	Amortissement linéaire	10 ans

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions relatives aux immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre de subventions reportées puis amorties de la même façon que les immobilisations auxquelles elles se rapportent. Les subventions relatives aux charges sont comptabilisées en déduction de celles-ci.

SOLIDARITÉ FAMILLES
NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

3. DÉBITEURS

	2020	2019
Comptes à recevoir	3 703 \$	77 \$
Taxes à recevoir	7 304	2 902
Subventions à recevoir	-	5 255
Dépôt en garantie	<u>-</u>	<u>300</u>
	<u>11 007</u> \$	<u>8 534</u> \$

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	8 848 \$	749 \$	8 099 \$	2 916 \$
Équipements	51 219	18 505	32 714	28 683
Matériel informatique	3 897	2 801	1 096	879
Matériel roulant	48 879	12 270	36 609	301
Mobilier et équipements de bureau	<u>1 920</u>	<u>704</u>	<u>1 216</u>	<u>1 430</u>
	<u>114 763</u> \$	<u>35 029</u> \$	<u>79 734</u> \$	<u>34 209</u> \$

5. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2020	2019
Fournisseurs	2 706 \$	10 709 \$
Frais courus	-	7 063
Sommes à remettre à l'État	11 613	8 560
Salaires et vacances à payer	<u>17 744</u>	<u>16 199</u>
	<u>32 063</u> \$	<u>42 531</u> \$

SOLIDARITÉ FAMILLES
NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

6. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles d'un montant initial de 17 454 \$ représentent les subventions reçues qui étaient destinées à l'achat d'équipements pour le fonds d'administration générale au montant de 3 693 \$, pour les cuisines communautaires au montant de 4 145 \$, pour le jardin communautaire au montant de 4 388 \$ ainsi que pour l'acquisition de matériel roulant pour l'activité Minibus au montant de 5 228 \$. Les variations survenues au cours de l'exercice sont les suivantes :

	2020	2019
Solde au début	2 188 \$	3 743 \$
Moins : Montant constaté à titre de produits	(13 702)	(1 555)
Plus : apports reportés pour l'aménagement de la nouvelle cuisine	12 307	-
Plus : apports reportés pour l'acquisition d'un camion Cube GMC 2019	42 500	-
Plus : apports reportés pour le réaménagement du nouveau centre communautaire	13 233	-
Plus : acquisition d'apports reportés pour le Minibus Communautaire	571	-
	<u>57 097</u> \$	<u>2 188</u> \$

7. APPORTS REÇUS SOUS FORME DE BIENS

Les apports présentés dans l'état des résultats comprennent une somme de 268 447 \$ (254 418 \$ en 2019) représentant la juste valeur estimative des apports reçus sous forme de denrées alimentaires périssables de la part de la Société Saint-Vincent de Paul de Québec pour le secteur Duberger, de Partage chrétien pour le secteur Les Saules et de Moisson Québec pour les deux secteurs.

SOLIDARITÉ FAMILLES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2020

8. INTÉRÊT DANS UN ACTIF

L'organisme détient une participation dans une coentreprise ayant comme objectif l'exploitation d'un minibus à des fins communautaires. Les états financiers présentent la quote-part de l'organisme dans les produits, charges, actifs et passifs.

	2020	2019
Bilan		
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	2 662 \$	2 067 \$
Comptes à recevoir	247	194
Frais payés d'avance	<u>31</u>	<u>119</u>
	2 940	2 380
Immobilisations corporelles	<u>246</u>	<u>301</u>
	<u>3 186</u> \$	<u>2 681</u> \$
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	- \$	394 \$
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	246	301
Produits reportés	<u>55</u>	<u>412</u>
	301	1 107
Valeur nette	<u>2 885</u>	<u>1 574</u>
	<u>3 186</u> \$	<u>2 681</u> \$
Résultats		
Produits	1 017 \$	810 \$
Charges	<u>(808)</u>	<u>(657)</u>
Bénéfice net	<u>209</u> \$	<u>153</u> \$

SOLIDARITÉ FAMILLES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2020

9. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 154 260 \$ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2021	34 596 \$
2022	35 631
2023	36 702
2024	37 809
2025	<u>9 522</u>
	<u>154 260 \$</u>

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUES FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créiteurs et charges à payer.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt variable assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

SOLIDARITÉ FAMILLES**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020**

	2020	2019
TABLEAU A - SUBVENTIONS		
PSOC (Programme de soutien aux organismes communautaires)	117 170 \$	63 865 \$
Commission scolaire de la Capitale	106 930	50 375
Centraide	54 000	54 000
Fondation Saison Nouvelle	26 000	-
Centraide - Fonds Mise à niveau	1 693	-
CIUSSS de la Capitale-Nationale	5 306	-
Dons politiques	3 475	4 900
PSSA (Programme de subvention en sécurité alimentaire 2017-2020)	5 980	5 980
Desjardins	5 000	3 000
Recyc-Québec	2 522	17 653
Ville de Québec	2 500	2 850
SACAIS (Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales)	614	9 682
Communauté métropolitaine de Québec	-	2 154
Centraide - Fonds SVP	-	748
	<u>331 190</u> \$	<u>215 207</u> \$

SOLIDARITÉ FAMILLES**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020**

	2020	2019
TABLEAU B - CHARGES		
Activités de reconnaissance	-	956
Amortissement des immobilisations corporelles	14 459	5 363
Aménagement	2 694	1 607
Assurances	697	120
Denrées	5 808	3 328
Distribution de denrées et d'autres biens	297 489	293 804
Dépenses roulant	1 962	-
Électricité	-	1 718
Entretien et réparations	23 623	1 423
Formation	3 062	227
Fournitures et outillage	2 085	11 847
Frais bancaires	349	228
Frais de bureau	4 812	3 561
Frais de déplacements	2 053	2 833
Frais de location	698	-
Honoraires professionnels	12 209	11 042
Loyer	38 955	34 656
Projets spéciaux	-	1 339
Publicité et frais de représentation	5 804	3 099
Salaires et avantages sociaux	356 835	264 479
Taxes, permis et licences	1 601	-
Télécommunications	6 598	2 869
	<u>781 793</u>	<u>644 499</u>
	\$	\$